

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article4299>



Dans le secteur aérien, de forts soupçons d'escroquerie planent sur les contrats d'alternance



- Thématiques - Travail - Aéronautique -
Date de mise en ligne : mardi 15 avril 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Des compagnies aériennes et des entreprises de sûreté aéroportuaire sont soupçonnées d'avoir recruté en contrat d'alternance des salariés déjà diplômés, qui auraient donc dû être embauchés en CDD ou CDI. Un procès pour escroquerie doit se tenir à la mi-avril à Bordeaux et d'autres enquêtes sont en cours.

Cécile Hautefeuille 13 avril 2025 Médiapart